

Le Mévoisinois

2024 / 2025





SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Le budget 2024	2
Point sur les travaux 2024 / 2025	4
Mévoisins autrefois	8
Urbanisme	10
Intercommunalité	12
2024 en images	14
Etat civil 2024	22
L'Atelier du Fleuriste	23
Mévoisinois à l'honneur	24
Bien vivre ensemble	26
Défibrillateur	28
Évènements 2025	29
Les 25 ans du menhir	30
La fin du réseau téléphonique cuivre	31
Démarches administratives	32
Vie associative	34
Chenilles processionnaires et ambrosie	36
Tarifs communaux	37
Associations solidaires	38
Infos utiles	40

Direction : Gwendoline GRISON
Rédaction : Commission communication
Maquette et mise en page : Hélène BURGUET
Relecture : François ECHEVILLER
Impression : studio Compo

**Remerciements aux partenaires qui participent au
financement de l'édition de ce bulletin.**



- LE MOT DU MAIRE -



Chères Mévoisinoises et chers Mévoisinois,

Comme chaque année, nous mettons tout en œuvre pour réduire nos charges et optimiser un budget de fonctionnement déjà très restreint. Cette démarche vise à garantir la pérennité de nos activités et à conserver l'autonomie financière de la commune. Dans le contexte économique difficile que traverse notre pays, nous sommes contraints de frapper aux portes de tous les financeurs pour trouver les ressources nécessaires à nos projets. Alors que le chaos et les conflits règnent en Europe et dans le monde entier, il est plus que jamais essentiel de se sentir bien chez soi. Pour vos élus, il est primordial de pouvoir investir afin de maintenir et d'améliorer le cadre de vie de notre commune.

En 2024, nous n'avons pas lancé de grands chantiers comme ceux de l'église, mais nous avons réalisé plusieurs projets importants pour le bon fonctionnement de notre commune. Parmi eux, nous avons rénové la salle du conseil ainsi que la salle des associations et nous avons commencé le renouvellement en LED de l'éclairage public.

L'étude des eaux pluviales de la commune a été lancée et mi 2025 une enquête publique aura lieu, avec l'objectif de sortir un plan chiffré avec des solutions pour faire face aux fortes pluies liées au changement climatique.

En 2025, deux projets majeurs verront le jour : un city stade qui offrira à nos jeunes un espace pour pratiquer des activités sportives dans un cadre sécurisé, et un jardin de biodiversité qui visera à sensibiliser tous les habitants à la protection de notre environnement, tout en favorisant la biodiversité locale. Nous allons également poursuivre le programme de migration en LED de l'éclairage public.

Nous avons eu une année 2024 riche en événements culturels, avec six spectacles et concerts dans notre église.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir le chœur National Danois de jeunes Filles. Plusieurs familles de Mévoisins et une sur Saint-Piat ont accueilli dans leur foyer les 50 jeunes chanteuses pendant une semaine. En remerciement de cet accueil, elles ont donné un concert inoubliable dans notre petite église. Un grand merci à celles et ceux qui ont ouvert leur porte aux jeunes chanteuses danoises.

Des ateliers ont été organisés pour les enfants et les adultes, afin de créer des décorations et confectionner des gâteaux pour nos aînés avec un petit dessin de la part des enfants de l'école. Un grand merci à notre fleuriste José pour son atelier de couronnes de Noël.

Avec notre Comité des fêtes et nos bénévoles, nous avons retenté l'expérience avec un mini festival de musique le 8 juin devant l'église, grâce à la mise à disposition de la scène mobile et à l'aide financière du Conseil Départemental.

Nous avons terminé l'année avec la chorale de l'atelier (B)ocal qui compte plusieurs artistes de notre commune.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos associations et tous nos bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces animations. Nous continuerons à organiser des événements culturels tout au long de l'année 2025, et notamment le 20 septembre pour célébrer les 25 ans de la mise en place du Menhir communal.

Il est essentiel de souligner l'importance du civisme et de la sécurité au sein de notre commune. Si de nombreux citoyens adoptent des comportements respectueux, il en subsiste malheureusement d'autres qui ne le font pas. Nous devons, tous ensemble, nous engager en faveur d'une conduite responsable et sécurisée sur nos routes.

Par ailleurs, la problématique des déjections canines dans nos espaces publics, en particulier sur les aires de jeux et autour de l'église, nécessite une sensibilisation accrue. Il est crucial que chacun prenne conscience de l'impact de ces comportements sur la qualité de vie de notre communauté.

Enfin, j'espère que les mesures en cours seront efficaces pour maîtriser la prolifération des sangliers, qui nuit autant à notre tranquillité qu'à notre sécurité.

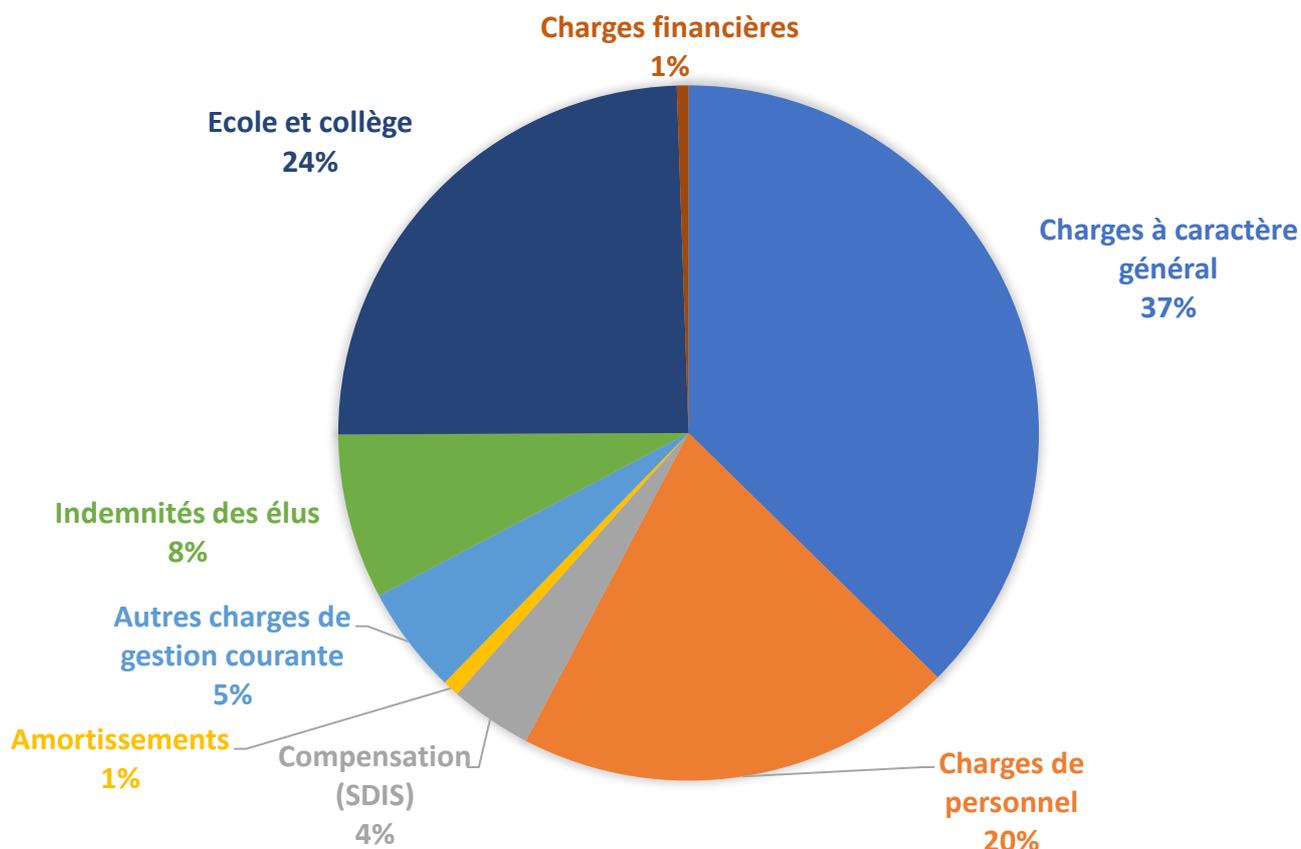
Travaillons main dans la main pour trouver des solutions durables à ces enjeux.

Ensemble, avec votre soutien et votre engagement, nous continuerons à bâtir une commune où il fait bon vivre. Je vous remercie de votre attention et de votre implication.

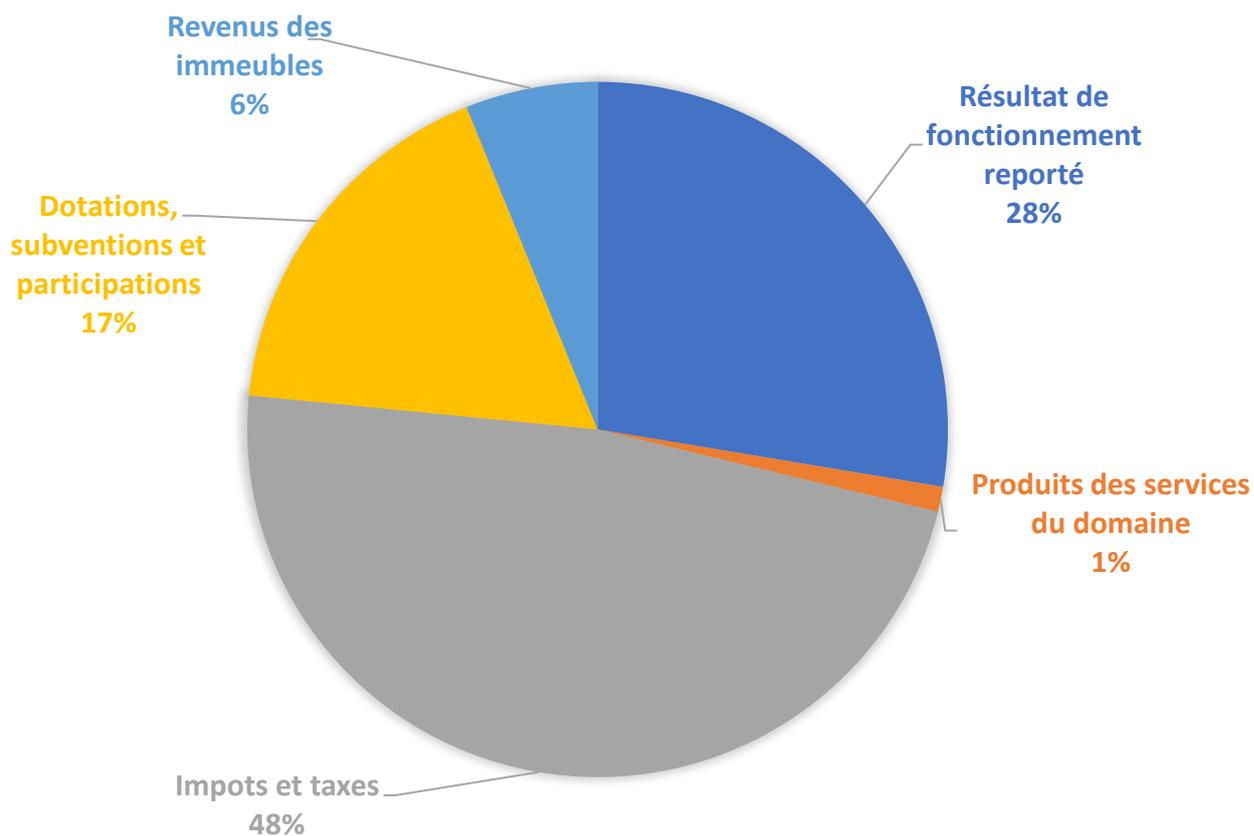
Ann GRONBORG



Dépenses de fonctionnement = 489 282 €

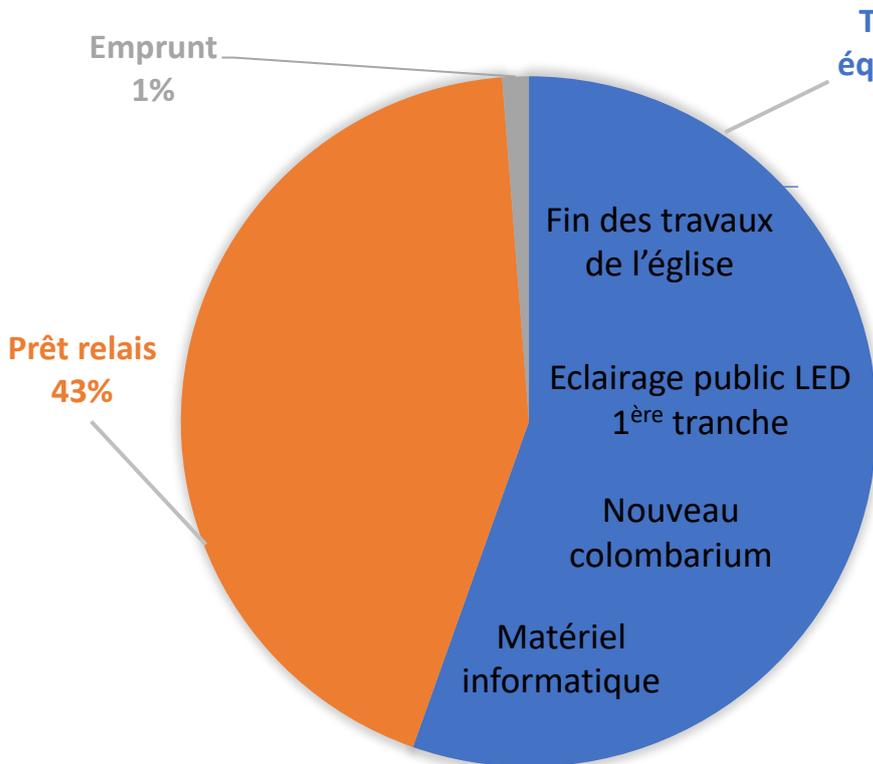


Recettes de fonctionnement = 489 282 €





Dépenses d'investissement = 579 657 €

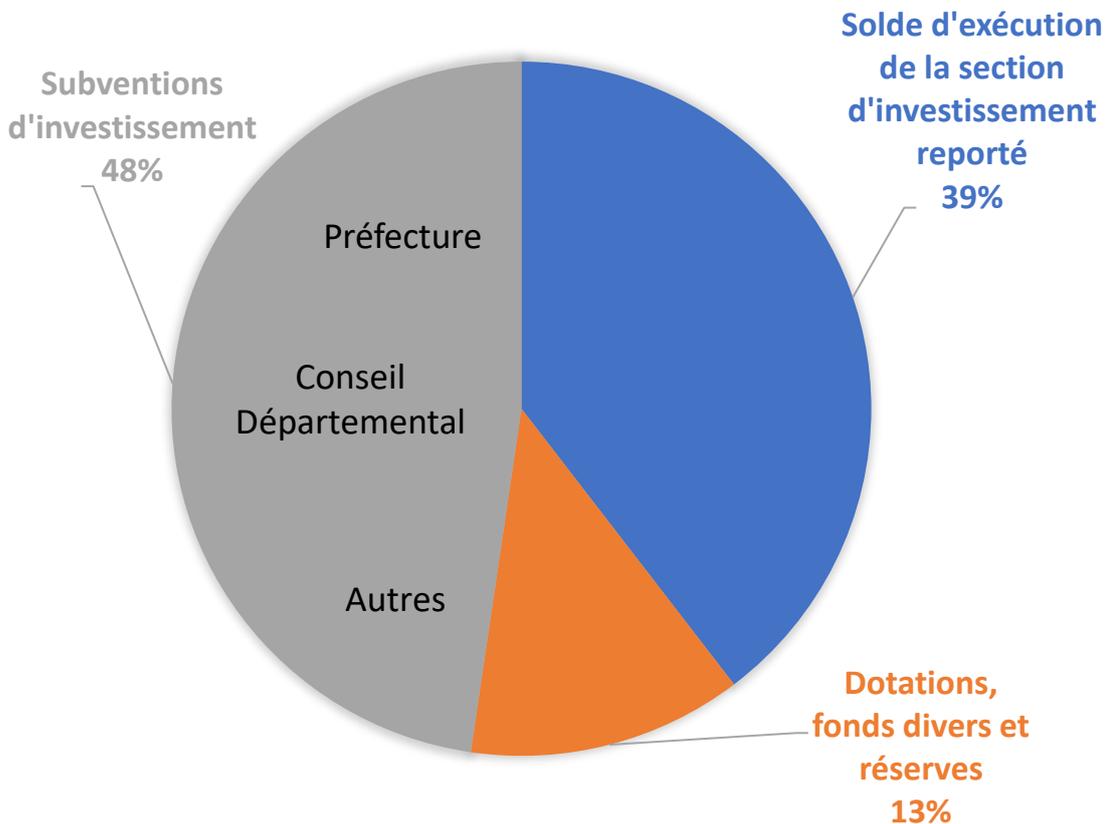


Travaux et équipements
56%

- ✓ Terrasse du café
- ✓ Sacristie
- ✓ City stade
- ✓ Jardin de biodiversité
- ✓ Deux Abris bus (rues Andrée Cailleaux et République)

Travaux inscrits au budget 2024 mais non réalisés car en attente d'accord de subventions (le Conseil Municipal s'est fixé comme règle d'obtenir le maximum de subventions avant de lancer chaque projet)

Recettes d'investissement = 579 657 €



Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
39%

Dotations, fonds divers et réserves
13%



- POINT SUR LES TRAVAUX 2024 / 2025 -

TRAVAUX 2024

Colombarium :

En 2024 nous avons installé un nouveau colombarium comprenant 8 caves-urnes, ainsi qu'un banc, pour un coût total de 4.400 € HT.

Pour ce projet la commune a obtenu une subvention de 1.320 € du département au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI).



Eclairage public :

Suite à un bilan énergétique de notre parc d'éclairage public, nous en avons commencé le renouvellement avec des éclairages LED, sur une programmation de cinq ans et un coût annuel de 20.000 € avant subventions éventuelles. Pour la première tranche, qui concerne la rue de la République, la rue de l'Arbre de la Liberté et la rue Andrée Cailleaux, nous avons obtenu 60 % de subventions auprès du syndicat Énergie Eure-et-Loir, du fonds vert ainsi que de la Région.

Diagnostic énergétique :

Le syndicat Énergie Eure-et-Loir a procédé à un diagnostic énergétique des locaux de la municipalité, soulignant la nécessité d'en renforcer l'isolation. Nous allons poursuivre notre engagement d'améliorer l'isolation de nos bâtiments publics.

Mairie :

La salle du conseil ainsi que la salle des associations ont été repeints par notre agent communal.

Un défibrillateur a été installé sous le préau de la mairie (cf. page 28). Cela permettra de réagir rapidement en cas de besoin, augmentant ainsi les chances de survie des personnes en détresse cardiaque.



**LAURENT
LE BERRE**
Une équipe à votre service

- MACONNERIE - ISOLATION
- RENOVATION - CARRELAGE
- COUVERTURE - TERRASSE

Z.I. les Marolles - 1 rue de l'avenir - 28130 PIERRES | www.maconnerie-leberre.fr

Tél. : 02.37.32.34.54 - Portable : 06.23.28.72.62



LES PROJETS DE TRAVAUX 2025

Eclairage public :

Nous allons poursuivre le programme de passage en LED de l'éclairage public avec la deuxième tranche qui concerne la rue Collin d'Harleville, une partie de la rue de Chimay, la rue de Froidvent et la partie nord de la rue des Vaudruelles. Pour l'instant, nous avons obtenu une subvention du syndicat Énergie Eure-et-Loir de 40 %.

Finalisation des travaux du café :

Pour finaliser les travaux du café, il reste quelques étapes à réaliser. La création d'une terrasse en bois contribuera non seulement à améliorer l'espace extérieur du café, mais surtout, en le protégeant, à garantir la bonne santé du tilleul. Dans le cadre de l'expertise des deux arbres remarquables de la commune, la faisabilité de ce projet a été confirmée.

Pour rappel, le budget de 145.000 € HT concernant le café, subventionné à hauteur de 95.000 €, intègre bien l'aménagement extérieur.

City stade :

En 2023 des demandes de subventions ont été déposées pour réaliser un terrain multi sport pour nos jeunes et moins jeunes. Nous avons également obtenu des subventions supplémentaires courant 2024, ce qui nous permettra de finaliser ce projet en 2025.

Travaux pour 117.000 € TTC financés comme suit :

- Subvention de l'Etat (DETR) :	19.406 €
- Subvention du Conseil Départemental (FDI) :	29.109 €
- Subvention de la Région :	21.800 €
- Subvention CAF :	10.000 €
- Autofinancement :	36.685 €

Une réunion d'information publique est prévue dans le courant du mois de mars pour présenter le projet, son emplacement et y associer les jeunes de la commune.



« Dessin de Margot »

Jardin de biodiversité :

En 2023 des demandes de subventions ont été déposées pour un jardin de biodiversité. Nous avons en outre obtenu des subventions supplémentaires courant 2024.

Travaux pour 63 444 € TTC financés comme suit :

- | | |
|---|----------|
| - Subvention de l'Etat (DETR) : | 9 630 € |
| - Subvention du Conseil Départemental (FDI) : | 23 442 € |
| - Subvention de la Région : | 9 500 € |
| - Autofinancement : | 20 872 € |

Ce projet va donc pouvoir démarrer en 2025 après une présentation aux habitants alentours.



Grâce à nos financeurs, nous pourrons mettre en œuvre ces projets en 2025.

Nous remercions chaleureusement nos élus au département et l'ensemble de nos financeurs. Sans leurs soutiens, bien des projets n'auraient pas pu voir le jour.



Neuf & Renovation
Maçonnerie Générale
Carrelage Isolation
Couverture

La tradition du travail bien fait

06.11.60.86.95

azbatiment28@gmail.com

28130 Mévoisins/Saint Piat

ABBAS Zohir

06 11 60 86 95

azbatiment28@gmail.com

<http://az-batiment.fr>

54 rue Jean Moulin

ZA des petites Ruelles

28130 Saint-Piat





LES PROJETS EN ATTENTE EN 2025

En 2024, nous avons déposé une demande de subvention pour 2 **abribus** (rue du Marais et rue Andrée Cailleaux) à hauteur de 50 % auprès du Département. Le coût total du projet est de 18 500 € TTC (15 220 € HT). Nous avons obtenu une subvention du Conseil Départemental de 7 534 €.

En 2024 nous avons également déposé des demandes de subventions pour restaurer la **sacristie** de notre église dont l'état se dégrade (beaucoup de tuiles cassées et des infiltrations d'eau de pluie). Le coût des travaux s'élève à 29 000 € TTC. La commune a obtenu des subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Etat à hauteur de 14 360 €.

Bien évidemment nous n'avons pas abandonné ces projets. Il faut juste rester prudent et mener les projets à leurs termes, au fur et à mesure.

En 2025 vous avons déposé plusieurs demandes de subventions, concernant :

- Accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite :

En attendant de développer un projet d'aménagement plus complet autour de l'église, nous avons identifié une solution immédiate : l'installation d'une rampe d'accès au parvis. Cette rampe facilitera l'entrée et la sortie de l'église pour les personnes à mobilité réduite. Pour mettre en œuvre cette solution, une demande de subvention a donc été déposée.

- Sécurisation routière des rues :

Dans le cadre de notre démarche visant à améliorer la sécurité routière sur le territoire communal, nous avons sollicité le service aménagement du département. L'objectif est d'engager une réflexion approfondie sur la mise en place de divers aménagements destinés à limiter la vitesse excessive des véhicules et à modifier le comportement des conducteurs.

Des mesures de vitesse ont été effectuées en juin 2024 afin d'évaluer la situation actuelle et d'identifier les zones nécessitant des interventions spécifiques. Suite aux estimations élaborées par le département concernant les coûts des aménagements proposés, la commune a formalisé une demande de subventions.

- Enfouissement des réseaux rue de la République, la suite ...

Le syndicat Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a entrepris un projet visant à enterrer les réseaux aériens de distribution d'électricité et de communication dans la rue de la République. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'esthétique urbaine, de renforcer la sécurité des infrastructures et de réduire les risques liés aux intempéries.

L'enfouissement des réseaux représente un investissement significatif. En raison des coûts élevés associés à ce type d'aménagement, la réalisation du projet dépendra de l'obtention de subventions supplémentaires, en plus de celles déjà allouées par le territoire.



Les jeux du 14 juillet dans les années 80...

Photos de D. LANGE

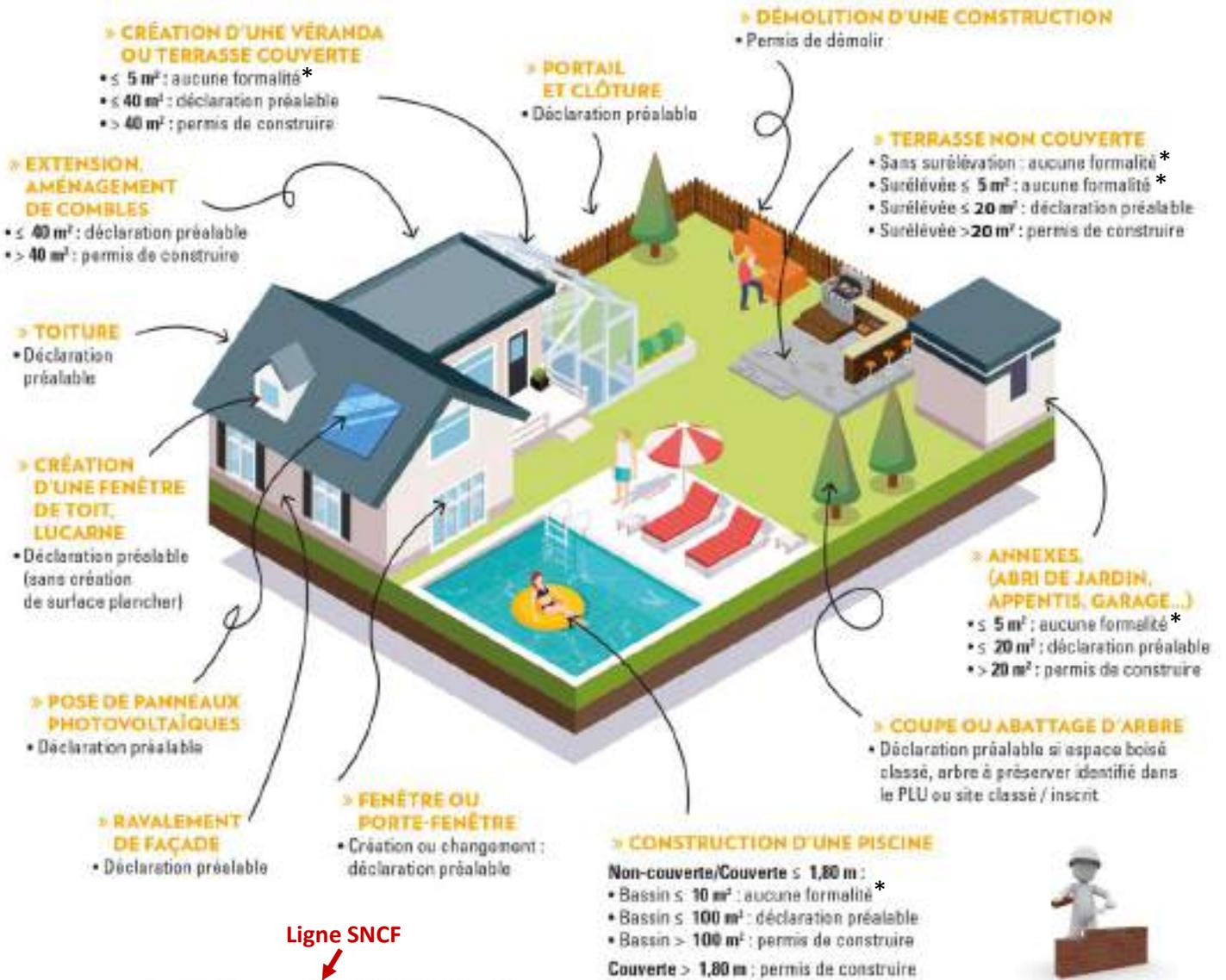




... et si nous recommencions ?



Quelles autorisations pour quels travaux ?



Ligne SNCF

Zone « site inscrit » = zone soumise à l'avis de la commune et des Bâtiments de France



Zone soumise à l'avis de la commune

(*) **Tous** les travaux situés dans la zone « site inscrit » doivent être déclarés en mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ✓ La non-déclaration de travaux expose le propriétaire à des poursuites.
- ✓ Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.



Pièces à fournir pour un dépôt de dossier de déclaration de travaux

Déclaration Préalable (DP)

- Imprimé Cerfa n° 16702
- DP 1 : Plan de situation (plan de la commune)
- DP 2 : Plan de masse de la parcelle avant et après travaux (cadastre.gouv.fr)
- DP 3 : Plan en coupe du terrain précisant l'implantation de la construction (uniquement si la construction modifie le profil du terrain)
- DP 4 : Plan des façades et des toitures avant et après travaux (uniquement en cas de modification sur celles-ci)
- DP 6 : Insertion du projet de modification ou de construction
- DP 7 : Photographie environnement proche
- DP 8 : Photographie environnement lointain
- DP 11 : Descriptif détaillé faisant apparaître les matériaux utilisés et leur mise en œuvre

Permis de Construire (PC)

- Imprimé Cerfa n° 13406
- DP 1 : Plan de situation (plan de la commune)
- DP 2 : Plan de masse de la parcelle avant et après travaux (cadastre.gouv.fr)
- DP 3 : Plan en coupe du terrain précisant l'implantation de la construction (ou de l'extension ou de la surélévation)
- DP 4 : Plan des façades et des toitures (avant et après travaux)
- DP 6 : Insertion du projet de construction
- DP 7 : Photographie environnement proche
- DP 8 : Photographie environnement lointain
- DP 11 : Descriptif détaillé faisant apparaître les matériaux utilisés et leur mise en œuvre

La dématérialisation des demandes d'urbanisme : plus simple et plus rapide !

Pour effectuer une demande en ligne :
<https://ads.eurelien.fr/guichet-unique>

- Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.



**Renseignements en mairie
au 02 37 32 34 10
ou le mercredi de 14 h à 17 h**



Besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

Pour les démarches administratives liées à votre situation fiscale, votre santé, votre famille, votre retraite, ...

Adressez-vous à une maison France Services.

SUR NOTRE TERRITOIRE



Maison France services de Nogent-le-Roi
17 rue des Grenets
28210 Nogent-le-Roi
Téléphone : 02 37 43 56 41
Courriel : maisondesservices@nogentleroi.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : de 08:45 à 12:00
Mardi : de 08:45 à 12:00 et de 14:00 à 17:00
Mercredi : de 08:45 à 12:00 et de 14:00 à 17:00
Jeudi : de 08:45 à 12:00
Vendredi : de 08:45 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

Maison France services d'Auneau Bleury-Saint-Symphorien
1, avenue Gambetta
28200 Auneau Bleury-Saint-Symphorien
Téléphone : 02 37 31 80 69
Courriel : franceservices@ville-ab2s.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30
Mardi : de 09:00 à 12:00
Mercredi : de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30
Jeudi : de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30
Vendredi : de 09:00 à 12:00



Kokoun'et Vous
Massages bien-être

Souffle - Apaisement - Vitalité



sur RDV

Line Lagrange - Séance pour les femmes

kokounetvous.com
06 61 12 97 88



**À L'ACHAT
D'UN VÉLO
À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE**

**PROFITEZ
DE
L'AIDE !!!**

**JUSQU'À
-250€**

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE
PROPOSE UNE AIDE JUSQU'À 250 € POUR L'ACHAT
DE VOTRE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

En tant qu'autorité organisatrice des mobilités (ADM) et forte de son engagement à promouvoir l'usage des mobilités douces sur son territoire, la Communauté de Communes propose une aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE).

POUR QUI ?

Ouvert à tous les particuliers habitants sur le territoire communautaire dans la limite d'une seule aide par personne sur une durée de 3 ans et dans la limite de 2 aides par foyer fiscal par an.
Les personnes morales sont exclues du dispositif d'aide à l'achat.

QUAND ?

Dès le 1^{er} juin 2024, seuls les vélos achetés à compter du 1^{er} juin 2024 sont éligibles à l'aide; la date de la facture faisant foi.

QUEL MONTANT ?

Jusqu'à 250€ dans la limite de 25% du coût total d'achat TTC (hors accessoires) et dans la limite des crédits disponibles votés dans l'année.

POUR QUELS VÉLOS ?

Tous types de vélos à assistance électriques, achetés neufs ou d'occasions auprès de professionnels, répondant aux différents critères d'homologation (article R311-1 6.11 du code de la route) et de réglementation en vigueur (identification, dispositifs permettant l'éclairage, rétro réfléchissement et avertisseur sonore).

**Retrouvez toutes les modalités et le
formulaire de demande sur la page
Portes Euréliennes Mobilité**



**INFORMEZ
VOUS
SCANNEZ
ICI**

Portes Euréliennes
d'Île-de-France
communauté de communes

pem
PORTES EURÉLIENNES
MOBILITÉ

**VOS DÉPLACEMENTS
DU LUNDI AU SAMEDI
AVEC LE TRANSPORT
À LA DEMANDE !**

**AVEC LE TAD,
NOUS NOUS DÉPLAÇONS
EN TOUTE SÉCURITÉ.**

**2€
LE TRAJET**

Réservation au :
06 70 87 21 97
ou sur internet :
<https://bit.ly/PEM-TAD>

**SERVICE CLIENT
& RÉSERVATION**

du lundi au vendredi
de 9h à 17h



27 janvier : Vœux de la Municipalité



6 avril : Matinée nettoyage de printemps





6 avril : Récital de trompette à l'église



8 avril : Semaine sans écran





3 mai : Tanyoléon



Cérémonie du 8 mai



25 mai : Cérémonie citoyenne





25 mai : Dégustation de vins et troc aux plantes



8 juin : Festival de musique



13 juin : Repas partagé « Vendredi c'est tricot et jeux »





13 et 14 juillet



24 juillet : Chorale danoise





1^{er} septembre : Vide-greniers



7 septembre : récital de piano



28 septembre : Concert de trompes de chasse



19 octobre : Repas des aînés





26 octobre : Atelier citrouilles



Cérémonie du 11 novembre



16 et 23 novembre : Ateliers de Noël





7 décembre : Spectacle pour les enfants



13 décembre : Chant choral



14 décembre : Décoration du sapin



Les aventures des lutins





- ÉTAT CIVIL 2024 -

Naissances

BARROUL NOIROT Roxane
GARDIEN BIOU Angéline
GOUZÉ Lior
GIRAUDET Marley
DEBUF Romy
LETELLIER Lina

le 6 janvier
le 4 février
le 20 avril
le 3 juin
le 13 juillet
le 16 août



Mariages

Le 8 juin
GOUZÉ Antoine
et ROSE Gwendoline



Le 7 décembre
DEUR Emmanuel
et MOREAU Pascaline



PACS

DEBUF Julien et DELEBECQUE Laura
MOREAU Raphaël et STRTAK Sandrine
CHRISTINE Jean-Noël et NERÔME Liza

le 2 septembre
le 30 septembre
le 18 décembre



Décès et Inhumations

CACHEUX Annick née GRASSI
VALLÉE Didier
CHERAMY Thomas
DESBRUÈRES Laurent
LORIEUX Jean
PAVIE Martine née LEROY
LE FLOCH Marc
COLLARD Suzanne née HÉBERT
LEGRAND Jeanne née CHESNEAU
DAVID Chantal née GUÉ

le 6 mars
le 2 avril
le 2 avril
le 10 avril
le 3 juin
le 3 août
le 31 août
le 8 octobre
le 12 octobre
le 14 octobre





Un fleuriste mévoisinois ouvre sa boutique à Jouy :

Depuis le 4 février 2025, **José AFONSO** vous accueille dans sa nouvelle boutique, très atypique, située à Jouy.

C'est un fleuriste passionné, avec de grandes références (formateur, jury, championnats, ...), qui vous accueille et vous conseille.

Un « fleurartiste » qui propose de magnifiques créations personnalisées, aussi belles qu'originales, ainsi que des bougies parfumées et de la décoration.




L'Atelier du Fleuriste tel 02 37 20 67 42 1 rue de la chapelle 28300 Jouy	Mardi	10H/13H	15H30/19H30
	Mercredi	9H30/13H	15H30/19H30
	Jeudi	10H/13H	15H30/19H30
	Vendredi	9H30/13H	15H30/19H30
	Samedi	9H30/13H	15H30/19H30
	Dimanche	10H/13H	

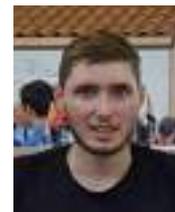




MÉVOISINOIS À L'HONNEUR

Clément BURGUET

Clément est un enfant du village qui est allé à l'école de Saint-Piat puis au collège Jean Racine de Maintenon jusqu'à la 4^{ème}. Il a ensuite fait une 3^{ème} prépa-métiers au lycée des métiers Sully à Nogent-le-Rotrou qui prépare les élèves à explorer divers environnements professionnels et à construire leur projet d'orientation, notamment vers la voie professionnelle ou l'apprentissage.



Il a ensuite obtenu un CAP ébéniste au CFA d'Orléans en alternance avec l'entreprise Croixmarie (une entreprise d'agencement). Après ses deux années de CAP, il a fait une formation chez les Compagnons du Tour de France d'Orléans pour passer un Titre Professionnel « menuisier fabriquant ». Il a découvert la vie passionnante des itinérants sur le tour de France et, encouragé par son grand-père dans cette voie, il s'est lancé dans cette belle aventure.

Pour sa première ville, Clément est allé à Mouchard, une ville d'accueil pour les itinérants dans le Jura, et il a travaillé avec un artisan d'un village voisin où il a fait de l'agencement, des portes et des réalisations avec tous types de bois.

Sur le tour de France le rythme est très intense : il y a le travail en entreprise la journée, les cours du soir pour apprendre à dessiner et étudier la conception des menuiseries, les cours du samedi dans des ateliers pour mettre en pratique la conception apprise en cours du soir et apprendre à maîtriser les techniques du métier. Dans cette même période, le jeune doit réaliser sur son temps libre une pièce qui reflète les acquis de l'année. Cette pièce, dite "Maquette", qui peut être une menuiserie à taille réelle ou à échelle réduite, est choisie librement par l'itinérant à condition qu'elle soit réalisable techniquement dans les règles du métier. Pour sa première maquette, Clément a décidé de réaliser une psyché (grand miroir mobile monté sur un châssis à pivots) avec des montants et traverses cintrés en frêne et deux pieds cintrés en noyer lamellé collé.

En deuxième ville, Clément s'est rendu à Annecy en Savoie. Changer de région permet de découvrir des techniques et des conceptions qui sont bien différentes en fonction des températures et de l'architecture locales. C'est un artisan menuisier, lui-même compagnon, Monsieur André BASTARD qui l'a accompagné tout au long de cette deuxième année qui fût riche en rencontres de Compagnons et d'itinérants. Pour sa deuxième maquette, il a fait le choix de se présenter à « l'Affiliation » (un premier stade pour devenir compagnon dans la Société des Compagnons et Affiliés Menuisiers Serruriers du Devoir de Liberté). Avec la réalisation d'une borne d'arcade (meuble pour jeu vidéo que l'on trouve habituellement dans des lieux ouverts au public comme les bars), Clément est devenu Affilié.

MENUISERIE MICKAËL BONIS

Menuiserie, Bois - PVC - Alu
Fenêtre, Volet battant, Volet roulant
Portail, Agencement intérieur, Parquet

mickaelbonis@orange.fr

06.70.57.18.41

15, rue Dionval
28130 St PIAT





C'est un autre compagnon, Monsieur Patrick MEGEVAN, qui a accueilli Clément pour sa troisième année dans la ville d'Avignon en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le parcours du tour de France est aussi l'opportunité de découvrir les magnifiques régions de notre pays. Sa troisième maquette a consisté à réaliser un meuble de juke-box autour d'un mécanisme des années 60.

C'est l'entreprise familiale MCE PERCHALEC à Bordeaux en Aquitaine, fabriquant de très belles menuiseries, qui a accueilli Clément pour sa quatrième année. 2024 était une année importante pour ce jeune homme de 22 ans qui a été reçu Compagnon du Tour de France avec comme chef-d'œuvre (on ne parle plus de maquette quand le jeune est reçu) la réalisation du château de la Belle au bois dormant de Walt Disney. Le patronyme compagnonnique de Clément est désormais : « Clément BURGUET Compagnon Menuisier dit Beauceron Le Cœur à L'Ouvrage » .



Chef-d'œuvre (2024) :
le château de la Belle
au bois dormant

Maquette (2022) :
La borne d'arcade



Actuellement, il est rôleur à Limoges dans le Limousin. Un rôleur est un jeune Compagnon qui doit pendant les deux années qui suivent la Réception donner, à son tour, des cours aux itinérants.

En parallèle du Tour de France, Clément a participé deux fois aux Worldskills en tant que menuisier. C'est une compétition internationale des métiers qui voit s'affronter chaque année des jeunes venant des quatre coins du monde. Chaque pays constitue son équipe à l'issue des résultats d'une compétition départementale, régionale puis nationale. Il a gagné les épreuves départementales et régionales, pour finir quatrième aux nationales la première fois et de nouveau quatrième avec la médaille d'excellence pour sa deuxième participation. Il est également retenu pour aller en équipe de France en tant que partenaire d'entraînement.

Clément remercie et dédie son Tour de France à son grand-père, Daniel.



Bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral du 5 septembre 2012, les activités bruyantes effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Les activités professionnelles sont interdites le dimanche et jours fériés et interdites du lundi au samedi avant 7h et après 20h (sauf en cas d'intervention urgente pour la sécurité de tous).

Les "bruits ou tapages nocturnes troublant la tranquillité d'autrui", sont passibles de l'amende pour les contraventions de 3ème classe (article R.623-2 du code pénal). Nous vous invitons donc à faire constater tout tapage excessif par la Gendarmerie.

RAPPEL : les tirs d'artifices de divertissement sont strictement interdits sur le domaine public sans autorisation préalable.

Déjections canines

Il est bon de rappeler ce qui découle de la loi : tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre, notamment pour éviter à nos concitoyens les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

Des poubelles sont présentes sur l'ensemble de la commune. Merci à celles et ceux qui promènent leur(s) chien(s) de se munir de sacs pour ramasser les déjections.

L'article R541-76-1 du Code de l'environnement et l'article R634-2 du Code pénal classent les déjections canines au même rang que les déchets et les ordures. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son (ses) chien(s) sur la voie publique expose à une contravention de 4ème classe (90 à 750 €).

Ordures ménagères et tri sélectif



JOURS DE COLLECTE DES DECHETS :

- ✓ BAC NOIR = ordures ménagères
Sortie le lundi soir toutes les semaines
- ✓ BAC BLEU = tri sélectif
Sortie le jeudi soir semaines impaires

Jours fériés : collectes décalées au lendemain.

⊘ Pas de ramassage les 25 décembre et 1er janvier.

Calendrier disponible en mairie.



Entretien des trottoirs, devant de portes et caniveaux

Article 4 de l'arrêté municipal n° 06-2018 du 27 avril 2018 :

« La commune nettoie régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe au propriétaire ou locataire riverains de la voie publique. Chacun est tenu d'assurer le nettoyage des trottoirs, des caniveaux, sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne également le balayage, la tonte, le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit se faire par arrachage, binage ou tout autre moyen, à l'exclusion de produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile, ou les déposer en déchetterie.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales. Elles sont traitées comme des déchets ménagers ».

Entretien des arbres et des haies

- ✓ Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à deux mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.
- ✓ En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou au locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse sur la rue à l'aplomb de sa clôture.

Le brûlage des déchets verts

- ✓ Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, hors activités agricoles et forestières.
- ✓ Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés à la déchetterie.

Sécurité routière

Equipements à vélo



Equipements à trottinette électrique





- DÉFIBRILLATEUR -

Un défibrillateur installé à la mairie :

Fin 2024, suite à l'évolution de la réglementation et dans un souci de prévention des risques d'arrêt cardio-respiratoire, la commune s'est équipée d'un défibrillateur cardiaque.

Il a été installé proche de la salle des associations, sous le préau dans la cour de la mairie et accessible à tous.

Il s'agit de l'unique défibrillateur au sein du village. Des panneaux signalant sa situation vont être installés.

Ce défibrillateur automatisé est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Une formation pour apprendre à utiliser le défibrillateur sera organisée au cours de l'année.



Comment sauver une vie ?

1. TÉLÉCHARGEZ



STAYING ALIVE

C'est l'**application** à télécharger sur votre mobile. Elle recense et permet de trouver plus de 185.000 défibrillateurs en France, 275.000 dans le monde. Elle avertit les inscrits au Bon Samaritain pour qu'ils portent secours à une victime en détresse vitale dans leur voisinage direct.

2. DEVEZ



BON SAMARITAIN

C'est le **service** qui est utilisé par les services d'urgence, pompiers ou SAMU, pour envoyer des volontaires porter assistance à une victime en détresse vitale. Ces volontaires, les Bons Samaritains, sont avertis grâce à leur application Staying Alive présente sur leur mobile.

3. COMMENT S'INSCRIRE ?



Scannez ce QR code pour télécharger Staying Alive. Ensuite vous serez guidé dans l'inscription au Bon Samaritain (menu central en bas). Il vous suffit de remplir le formulaire et de joindre, si vous êtes formé, un justificatif de vos compétences de secouriste. Une fois votre inscription validée, vous pourrez être alerté par les secours.

4. COMMENT SE DÉROULE UNE ALERTE ?

- Votre téléphone sonne d'une manière inhabituelle et votre écran affiche ce message. Il est envoyé par les services d'urgence (Pompiers, SAMU).
- Si vous acceptez l'intervention, il faudra vous rendre au plus vite sur les lieux de l'incident dont l'adresse vous est envoyée dans le message suivant.

Tout le monde peut sauver une vie, Rejoignez les Bons Samaritains !



LA CHAÎNE DE SURVIE



APPEL

La victime est inconsciente et ne respire plus ? Vous devez appeler le 112 avant toute chose.



MASSEZ

La victime doit être allongée sur le dos. Effectuez 100 à 120 compressions par minute. Placez vos mains au milieu du sternum, bras tendus et utilisez votre poids pour pousser de 5 à 6 cm,



DEFIBRILLEZ

Ouvrez le défibrillateur et suivez les instructions vocales qui vous guident. Le DAÉ est un appareil très simple à utiliser et sans aucun danger pour vous ou la victime.



ATTENDEZ LES SECOURS

Ne laissez jamais la victime seule, attendez que les secours arrivent et s'en occupent. Laissez les électrodes en place.



- LES ÉVÈNEMENTS 2025 -



15 mars : **Matinée nettoyage de printemps et troc aux plantes**

5 avril : **Récital de piano**

8 mai : **Commémoration suivie d'un vin d'honneur**



23 mai : **Fête de Mes Voisins**



24 mai : **Dégustation de vins**

14 juin : **Festival de musique**

27 juin : **Repas des aînés**



13 juillet : **Repas républicain, retraite aux flambeaux et feu d'artifice**

14 juillet : **Commémoration suivie d'un vin d'honneur, pique-nique républicain et jeux pour les enfants**



7 septembre : **Vide-greniers et forum des associations**

20 septembre : **25 ans du menhir de l'an 2000**

25 octobre : **Atelier citrouilles**

31 octobre : **Goûter d'Halloween et chasse aux bonbons**



11 novembre : **Commémoration suivie d'un vin d'honneur**

15 novembre : **1^{er} atelier de Noël**

22 novembre : **2^{ème} atelier de Noël**



6 décembre : **Décoration du sapin communal, goûter de Noël et spectacle pour enfants**

En décembre : **Chant choral : Maîtrise de la cathédrale de Chartres**



à définir : **Concert : le Novo Quartet à l'église**



- ✓ Les dates et les évènements sont susceptibles d'être modifiés.
- ✓ Chaque évènement fera l'objet d'une communication papier et/ou Panneau Pocket.



Le menhir de Mévoisins : un symbole du passage au troisième millénaire !

Le menhir de Mévoisins est un menhir moderne situé dans le village de Mévoisins, dans le département d'Eure-et-Loir. Il a été érigé en septembre 2000 par la commune pour commémorer le passage au troisième millénaire.

Un peu d'histoire :

L'idée de construire un menhir pour commémorer le passage au troisième millénaire a été lancée en 1998 par Guy DUBOIS, Maire de Mévoisins (1995-2001). Il a contacté l'archéologue Dominique JAGU pour mettre en place ce projet ambitieux.

Un symbole fort :

L'érection de ce menhir s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine et de l'identité de la commune de Mévoisins. Il témoigne de la volonté de la commune de se souvenir de son passé, des premiers agriculteurs beaucerons et de le transmettre aux générations futures. C'est un symbole fort de l'histoire et de l'identité de notre village

Un menhir moderne :

Le menhir de Mévoisins est un menhir moderne, car il a été érigé en 2000. Il se distingue des menhirs plus anciens par sa forme et sa taille. Il est situé sur le point le plus élevé de la commune. La pierre ainsi dressée mesure trois mètres de haut et pèse plus de dix tonnes.

Une installation particulière :

La mise en place de cette pierre a été effectuée dans un cadre particulier, consistant à reproduire les us de l'époque, c'est-à-dire les gestes et la chaîne opératoire pour ériger un monument de plusieurs tonnes. Posé sur un traîneau roulant sur des rondins, la pierre de grès de 10 tonnes et de 3 mètres de long, fut déplacée sur 55 mètres dans l'après-midi du 2 septembre 2000, puis basculée dans sa fosse d'implantation, et enterrée à 1m50 de profondeur.

Environ 1500 personnes ont participé directement, ou en spectateur, à l'érection de ce menhir, sous la direction de Dominique JAGU.

Au pied du menhir, afin de laisser un souvenir impérissable et un témoignage de l'an 2000, furent déposés : la liste des habitants de Mévoisins, celle des adhérents du Comité d'Etude, de Documentation et de Sauvegarde de la Nature (CEDSN) et des membres de l'équipe archéologique, ainsi qu'un téléphone portable, un ordinateur et une série de pièces de monnaie datées de l'an 2000. La journée fut clôturée par un banquet organisé par la Municipalité.

Une demi-douzaine de sangliers cuits à la broche furent dégustés, et une bonne partie de l'assistance a dansé au son d'un orchestre de musique celtique.

Un anniversaire prévu le 20/09/2025 :

La Municipalité, l'association pour la VALORISATION du PATRIMOINE de Saint-Piat/Mévoisins et Monsieur Dominique JAGU ont prévu de fêter cette année l'anniversaire de la mise en place du menhir communal. A l'issue de la célébration, un repas champêtre sera proposé à tous les participants.





Ce qui va changer !

En France, le réseau en cuivre traditionnellement utilisé pour les services téléphoniques et l'internet ADSL va évoluer vers des technologies plus modernes d'ici 2030. Pour la commune de Mévoisins, la fermeture sera définitive en janvier 2027 ! Si vous n'avez pas encore adopté la fibre, ou une autre solution très haut débit, il est temps de faire évoluer votre abonnement.



Pour ceux qui préfèrent uniquement une ligne téléphonique fixe sans accès internet, il existe avec la fibre des abonnements téléphoniques simples sans service internet. Il ne s'agit en aucun cas de la fin de la téléphonie fixe, mais plutôt de son évolution vers de nouvelles technologies de raccordement, notamment la fibre.

Si vous êtes client ADSL :

Pour continuer à profiter de vos services internet, TV et téléphonique, il est important de faire évoluer votre abonnement ADSL vers la fibre.

Si vous êtes client d'un simple abonnement téléphonique fixe :

Si vous êtes attaché à votre abonnement téléphonique actuel, rassurez-vous. La téléphonie fixe existe également avec un raccordement par la fibre, sans accès à internet.

L'ensemble des fournisseurs associés au projet prendra contact avec les administrés concernés pour les accompagner dans la migration de leur offre cuivre actuelle vers une offre de substitution.



Pizzeria by Mévoisins
Jours de présence Mercredi 2025
☎ 06.65.64.95.26

Janvier	Février	Mars	Avril
15 29	12 26	12 26	9 23
Mai	Juin	Juillet	Août
7 21	4 18	2 16 30	13 27
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
10 24	8 22	5 19	3 17

Pizzaiolo chez vous pour animer vos soirées. Info et devis sur demande

Nos présences peuvent être modifiées selon les jours fériés et nos congés.



Carte d'identité et passeport :

-> Prendre rendez-vous avec l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports.

Liste des mairies équipées les plus proches de Mévoisins :

- Mairie de Chartres : 02.37.23.40.00
- Mairie d'Epernon : 02.37.83.40.67
- Mairie de Lucé : 02.37.25.68.25
- Mairie de Luisant : 02.37.88.00.70
- Mairie de Maintenon : 02.37.23.00.45
- Mairie de Nogent-le-Roi : 02.37.51.42.88



-> Il est conseillé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (<http://passeport.ants.gouv.fr>) depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. **Attention, cette pré-demande n'est valable que 6 mois.**

Recensement citoyen :

- Recensement à la mairie

Faire le recensement à la mairie de la commune du domicile dans les 3 mois suivant la date du 16^{ème} anniversaire.

Se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

- Recensement en ligne

Service en ligne : <https://www.service-public.fr>

Fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour



Après le recensement citoyen :

- Obtention d'une attestation de recensement indispensable pour pouvoir s'inscrire à un examen (BEP, Bac...) ou à un concours administratif en France.
- Convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC (ou en avoir été exempté) est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir du 25^e anniversaire.
- Inscription automatique sur les listes électorales dès le 18^e anniversaire.

Démarches en ligne :



Un ordinateur portable est mis à disposition en mairie, notamment pour les démarches administratives des habitants ayant des difficultés avec les nouvelles technologies de communication. Si tel est votre cas, une aide pourra également vous être proposée à cette occasion.



Inscription sur la liste électorale :

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- Commune de votre domicile,
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- Commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Commune où vous avez l'obligation de résider en tant que fonctionnaire,
- Commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Comment s'inscrire :

1/ A la mairie

Se munir des documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois



2 / En ligne

sur <https://www.service-public.fr>

3/ Par courrier

Vous devez envoyer les documents suivants à la mairie :

- Formulaire cerfa n° 12669*02 complété
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Elections municipales Mars 2026

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.

Nouveaux habitants : Pensez à vous inscrire !



- CÉRÉMONIE CITOYENNE -



La cérémonie citoyenne permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune.

Un jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année précédente et le dernier jour du mois de février de l'année en cours, et figurant sur la liste électorale y est invité en tant que :

- jeune inscrit d'office suite à son recensement citoyen,
- jeune ayant effectué une inscription volontaire.

La cérémonie se déroule entre le 1^{er} mars et le 31 mai de chaque année, en dehors des périodes de campagne électorale officielle (qui ont lieu 13 à 20 jours avant les scrutins).

La mairie peut y convier le préfet et le président du tribunal de grande instance ou leurs représentants.

Le discours du maire rappelle les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. À ce titre, la cérémonie doit faire le lien entre la remise de la carte électorale, le recensement et la journée défense et citoyenneté.

La carte d'électeur et un livret du citoyen y sont remis à chaque jeune.





Le Comité des Fêtes de Mévoisins

Le Comité des Fêtes poursuit ses actions aux cotés de l'équipe municipale pour animer et faire vivre notre village.

Les animations proposées en 2024 ayant remporté un beau succès auprès des petits et des grands. Elles seront renouvelées en 2025, avec des événements culturels et musicaux, et notamment le 14 juin 2025 la troisième édition de notre concert estival « Mévoisins fête la musique avant l'Eure ».

cdf.mevoisins28@gmail.com



L'Entente Sportive et Culturelle de Mévoisins

L'ESC Mévoisins propose à ses adhérents des cours collectifs de tennis jeunes et adultes chaque dimanche sur les 2 terrains de la commune ou dans le gymnase du collège de Maintenon en cas de mauvais temps.

Des animations, gratuites et ouvertes à tous, petits et grands, seront reconduites cette année :

- 8 juin : après-midi découverte du tennis,
- 15 juin : après-midi multi-raquettes (tennis, ping-pong, badminton).

esc.mevoisins@orange.fr www.club.fft.fr/escmevoisins/

Amicale des 4 villages



Les activités proposées par l'Amicale :

- | | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| ✓ Batterie-Percussions/Tambours | ✓ Dessin – Techniques de peinture | ✓ Loisirs créatifs |
| ✓ Bibliothèque | ✓ Guitare - Piano | ✓ Théâtre |
| ✓ Chant choral adultes | ✓ Conversation anglaise | ✓ Pilates |
| ✓ Danse enfants | ✓ Step - Fitness – Abdos-fessiers | ✓ Yoga |

A vos agendas :

Gala des activités le samedi 28 juin 2025 à la salle des fêtes de Saint-Piat.

amicaledes4villages@gmail.com

Association des Parents d'Élèves (APE)



Association indépendante de parents d'élèves, l'APE participe à la vie de nos villages et apporte son soutien et son aide aux enfants, à leurs parents et à l'école.

Grâce aux différents événements que nous organisons, nous contribuons, au fil des ans, au financement des classes de découvertes et à l'achat de matériel. Par exemple, chaque année, nous organisons un loto qui remporte toujours un franc succès, la vente de décorations de Noël et depuis 3 ans un goûter festif, des ventes de gâteaux à la sortie d'école le vendredi suivant le retour de chaque vacances, et pour la deuxième fois cette année un petit bal pour les enfants.



Les Deuch's du Val Drouette

Les Deuch's du Val Drouette se sont installées sur la commune au mois de janvier 2025. Ce club de deuchistes a été créé en 2005 à GAS par Marcel RICHER et fête cette année ses 20 ans. Monsieur RICHER a passé la main à Christian LECOURTOIS qui est devenu président du club au 1^{er} janvier 2025.

Si vous êtes propriétaires d'une 2CV ou dérivés (Diane, Méhari, Ami 6/8, ...), venez nous rejoindre !

lesdeuchsvaldrouette@orange.fr



Société de chasse de Mévoisins :

« Le but de la société de chasse est de réguler les populations de gibiers et de nuisibles. Les dates des battues sont régulièrement publiées sur Panneau Pocket. Les gardes-chasse et les piégeurs sont à la disposition des habitants de la commune pour information et piégeage chez les particuliers.

Lors des battues, il est demandé de respecter la signalisation mise en place par la société de chasse. »

Le Président Michel ROY

Association pour la valorisation du patrimoine de Saint-Piat/Mévoisins :

L'association pour la valorisation du patrimoine de Saint-Piat/Mévoisins a été créée en avril 2009. Son objectif est de connaître, faire connaître, participer à la mise en valeur et à la préservation des patrimoines, faire connaître l'histoire des villages de Saint-Piat et de Mévoisins, et de leurs habitants.

Retrouver toutes les informations sur le site internet : www.patrimoine-histoire-saint-piat.fr

- LES ACTIVITÉS PROPOSÉES À MÉVOISINS -



Vendredi c'est Tricot et jeux :

Tous les quinze jours, le Comité des Fêtes propose un après-midi convivial autour des travaux d'aiguilles et des jeux. Retrouvez le planning des rencontres sur le site internet et sur l'application Panneau Pocket de Mévoisins.



Equi'Pieds :

Les Mévoisinois peuvent désormais profiter de séances d'équitation éthologique avec Laura. Cette entreprise, basée à Mévoisins, vise à enseigner le comportement du cheval pour mieux le comprendre. Il permet ainsi de le pratiquer en meilleure sécurité. Résultat : un moment hors du temps au contact des poneys et chevaux où épanouissement et dépassement de soi seront au rendez-vous. De nombreuses activités y sont proposées, toutes encadrées par une enseignante diplômée : travail à pied, travail monté, ateliers de vacances et balades contées. Possibilités de cours particuliers.

Pour tout renseignement et inscription : 06.33.52.01.75.



Avec l'Amicale des 4villages :

Yin Yoga (accessible aux femmes enceintes)

Lundi 19h-20h ou 20h-21h

Pilates

Mardi de 20h00 à 21h00

Théâtre

Jeudi de 19h00 à 21h00



ESC Mévoisins :

Tennis

Cours collectifs le dimanche
de 9h00 à 15h30



Plateforme de signalement des chenilles de processionnaires du pin et du chêne :

Cette plateforme permet à toute personne détectant la présence de ces espèces de signaler leur localisation, facilitant ainsi leur gestion et la mise en place de mesures adaptées.

Il est également important de rappeler l'existence d'une plateforme de signalement dédiée à l'ambroisie, plante exotique envahissante très allergisante.

Pourquoi signaler ?

Signaler la présence des chenilles de processionnaires et de l'ambroisie est essentiel pour :

- prévenir les risques sanitaires,
- en faciliter la gestion locale et régionale.

Plateformes à utiliser pour tout signalement :

• Chenilles processionnaires :

<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos>

• Ambroisie :

<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos>

Facebook



Paysagiste Mévoisins



- Tonte
- Débroussaillage
- Désherbage
- Création et entretien
- Terrassement
- Création et entretien de gazon
- Taille de haies et arbustes
- Petit élagage
- Maçonnerie paysagère
- Plantations
- dallage-Pavage
- Nettoyage des surfaces

06-18-52-67-88

ART DES JARDINS

PAYSAGISTE

Création et entretien de jardins

**50% de crédits d'impôts
pour les travaux d'entretien**

Devis gratuits

Contacter

Dominique ROUSSEAU

06 10 28 83 31

**48 rue Jean Moulin
28130 SAINT-PIAT**

à Saint-Piat depuis 23 ans



€ ECOCHAUFFE 28

**INSTALLATION DÉPANNAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRE GAZ - FUEL**

Ramonage / Plomberie / Climatisation

02 37 655 371

Facebook **ECOCHAUFFE28**
11, Rue Max Cousin
ZI Le Quai
28210 Nogent le Roi

accueil@ecochauffe28.com
<https://ecochauffe28.com>



Location de la salle des associations :

MAISON DES ASSOCIATIONS	Habitants de Mévoisins	Habitants hors Mévoisins
Forfait week-end ⁽¹⁾	220 €	320 €
Forfait samedi ou dimanche ou jour férié ⁽²⁾	140 €	200 €
Forfait jour de semaine	50 €	60 €
Forfait chauffage associations (par an)	30 €	
CAUTION PRINCIPALE	400 €	400 €
CAUTION MENAGE	80 €	80 €

(1) : le samedi à partir de 12 heures avec arrêt à 1h du matin et reprise le dimanche de 8 heures à minuit

(2) : le samedi de 8 heures à 1h du matin ou dimanche ou jour férié de 8 heures à minuit



La location de la salle est une recette pour la commune : il est donc important que les mévoisinois respectent le règlement interdisant le **prête-nom**.

Cimetière :

Concession cinquantenaire	250 €
Concession trentenaire	150 €
Superposition à partir de la 2ème personne	125 €
Case colombarium cinquantenaire	800 €
Urne déposée dans un caveau ou une fosse	125 €



23 rue de la République 28130 Mévoisins

☎ 09.82.36.41.09

✉ larbredelaliberte@gmail.com

Retrouvez toute l'actualité sur Facebook

Café - restaurant L'Arbre de la Liberté

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00 - 15h00

Mardi 9h00 - 15h00

Mercredi Fermé

Jeudi 9h00 - 15h00

Vendredi 9h00 - 15h00 et 18h00 - 22h00

Samedi 9h00 - 15h00 (et le soir pour soirées à thème ou privatisation)

Dimanche 9h00 - 13h00

Nos services : Café / bar / restaurant / dépôt de pain, relai colis (Chronopost et Colissimo), petite épicerie, fléchettes et soirées à thème.



Humensia vous accompagne chez vous à toutes les étapes de votre vie

Depuis 1955, Humensia est un acteur associatif local, engagé pour la santé, les soins et l'accompagnement à domicile en Centre-Val de Loire. Avec son réseau d'antennes locales, et près de 9200 bénéficiaires, Humensia est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

En Eure-et-Loir, Humensia propose :

- **Des services d'accompagnement** (aide à l'autonomie, aide à la vie quotidienne, livraison de repas, soutien à la parentalité)
- **Des services d'Hospitalisation à domicile (HAD)**

Avant d'être missionnées, nos équipes vous accompagnent : identification de vos besoins, information, conseil et accompagnement dans vos démarches...

Antenne locale : 64 rue du Prieuré St Thomas 28230 EPERNON

[02 37 83 71 72](tel:0237837172) contact@humensia.org



Sitis Market
42 rue de la République, St-Piat
Du Lundi au Samedi: 8h/21h
Dimanche: 9h/13h30
Dépôt de pain le Lundi





Association locale ADMR de MAINTENON
☎ 02.37.35.17.14. / ✉ contact@fede28.admr.org
www.fede28.admr.org

Premier réseau associatif national de services à la personne.

La mission de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :

Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

SERVICES ET SOINS
Seniors

ENTRETIEN DE LA
Maison

FAMILIALITE
Enfance



Transport accompagné

Livraison de repas
www.livraison-repas-admr28.fr



Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les seniors actifs
www.teleassistance-admr28.fr



Entretien du logement, Entretien du linge
Services d'aide aux familles



L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.



L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Participer à l'installation de téléassistances ADMR ;
- Aider au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps (quelques heures par semaine ou par mois), contactez-nous !



AIDE A LA PERSONNE

LUCIE

Auxiliaire de Vie Diplômée
Expérimentée - Confiance - Discretion

CHEQUES EMPLOI SERVICES (CESU)

06.72.36.04.67





- INFOS UTILES -

Mairie



7 rue de la République
02 37 32 34 10
mairie.mevoisins@outlook.com

Horaires d'ouverture :
Le lundi de 15h00 à 18h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00
(permanence urbanisme)
Le samedi de 10h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, possibilité de prendre rendez-vous en appelant ou en envoyant un mail à la mairie.

Déchetteries



Pierres

5 rue du Clos de Marolles
28130 Pierres
02 37 27 53 57

Harleville

Route de Soulaire
28320 Bailleau-Armenonville
02 37 90 92 72

Enfance et jeunesse



Assistantes maternelles

Liste à jour disponible en mairie



Ecole maternelle et primaire

Place René Quantin à Saint-Piat
02 37 32 48 61

Collège Jean Racine

Rue du Docteur Raffegau
28130 Maintenon
02 37 27 61 05

Périscolaire et cantine

alsh.changeprimaire@porteseureliennesidf.fr

Transport scolaire maternelle et primaire

02 37 32 48 61
sirp.stpiat@orange.fr

Transport scolaire collège et lycée

www.remi-centrevalde Loire.fr

Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France

22 rue de Savonnière
28230 Épernon
02 37 83 49 33
www.porteseureliennesidf.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

Service eau et assainissement

02 36 25 25 73
contact.eau@porteseureliennesidf.fr



Urgence eau potable et assainissement
Agent d'astreinte : 06 33 73 62 43

Service collecte des déchets

02 37 27 57 12
contact.om@porteseureliennesidf.fr



Ramassage des déchets

Ordures ménagères : tous les mardis
Tri sélectif : les vendredis semaines impaires
(Calendrier de collecte disponible en mairie)

Demande de bacs

télécharger le formulaire sur le site des Portes
Euréliennes ou s'adresser à la mairie.

Composteurs

renseignements et commande :
02 37 27 57 12
5 rue de la Grosse Borne 28130 Pierres



Transport à la demande

(cf. page 13)
06 70 87 21 97
https://bit.ly/PEM-TAD



Maison France Service

17 rue des Grenets
28210 Nogent-le-Roi
02 37 43 56 41

france-services@nogentleroi.com
(cf. horaires d'ouverture page 12)

(Accessible par le transport à la demande)





Médecins

Maison de santé pluridisciplinaire de Maintenon

3 rue Geneviève Raindre
28130 Maintenon



Maison de santé pluridisciplinaire du Val Drouette

9 rue de la Gare
28230 Epernon
02 37 32 36 17

Cabinet infirmiers

4 place Vauvillier
28130 Saint-Piat
07 70 12 32 54



Hôpitaux

Centre hospitalier de Chartres

4 Rue Claude Bernard
28630 Le Coudray
02 37 30 30 30
<https://www.ch-chartres.fr>



ELSAN hôpital privé d'Eure-et-Loir

2 rue Roland Buthier
28300 Mainvilliers
02 37 18 41 00
<https://hpel.care/fr/hopital-prive-eure-et-loir>

Cabinet de téléconsultation

« La Box Médicale »
Place René Quantin
28130 Saint-Piat

<https://www.laboxmedicale.com>
02 34 40 16 85



Pharmacie

Pharmacie de garde : 3237

Pharmacie Prenveille
2 Place Vauvillier
28130 Saint-Piat
02 37 32 36 17



Numéros d'urgence

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18 ou 112

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Gendarmerie de Maintenon : 02 37 27 23 71

Sans abri : 115

Enfance maltraitée : 119

Femmes en danger : 3919



Assistante sociale

Mme CAMONI
à Maintenon
Sur rendez-vous
02 37 20 14 41



Paroisse

Paroisse St-Yves-des-trois-vallées
Don René-François CHARBONNEL

28 rue Maunoury
28130 Maintenon
02 37 23 01 28

paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr
www.paroissemaintenon.com



Clinique vétérinaire

Rue du 19 Mars 1962
28130 Maintenon
02 37 23 01 97



Fourrière animale

Mondonville

28300 Amilly
02 37 36 02 04
06 48 85 68 88



La Piauderie

28330 Les Tilleux
02 37 36 02 04

Le refuge Bouconville

28170 Serazereux
02 37 65 23 58



**Informations sur la
commune de Mévoisins :**

Site internet : www.mevoisins.fr

Panneau Pocket



Facebook : [citoyen de Mévoisins](#)

Mairie de Mévoisins

Tél : 02.37.32.34.10

Mail : mairie.mevoisins@outlook.com